



Mon ex concubain veut revendre après un 1er arrangement

Par **paulinesinaf**, le **13/03/2010** à **10:52**

Bonjour,

je suis séparée avec mon concubain depuis le 26 aout 2009. Nous avons conclu un arrangement devant le notaire pour que je puisse reprendre la maison mais seulement au crédit qu'il restait a remboursé. Le notaire a fait un projet il y a 15 jours que nous avons signé et j'ai monté et envoyer ma demande de pret a la banque la semaine dernière qui est envoyer pour examen. Mais voilà hier vendredi 12 mars il m'appelle et me dit qu'il n'est plus du tout d'accord et qu'il change d'avis il veut qu'on revende la maison. La maison et le crédit son a part egale 50 50. Je souhaiterai savoir s'il est en droit de se retracté ou s'il est trop tard ? Et si moi j'ai pas envie de revendre, et qu'il ne paies plus comment cela fonctionne ?

Je vous remercie de me répondre assez rapidement.

Sincères salutations.

Melle SINAF Pauline